



COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE 13 - 11- 2015

- **Présents :**
 - Mairie :** Mme PASCO Sabrina,
 - Parents :** Mmes BERTIN , HERVE-GRISEL , LIEGEOIS, MOAL
Mrs ALLAIRE, JAN
 - Enseignants :** Mmes, CARADEC, VARE, SIMON
Mrs, DANEL, LECLINCHE , LOZANNE
 - DDEN :** mme LABBAR Jacqueline
- **Absents excusés :**
 - Mme HENRIO Virginie
 - Mme Le Goff Nadine
 - Mme BRIOT-FAURIE Fabienne

Ordre du jour :

- 1 PRESENTATION EQUIPE-PARENTS
- 2 ACCUEIL ENFANTS A BESOIN PARTICULIER (PMR)
(présence de Mme Simon AVSI)
- 3 PROJETS DE L'ANNEE 2015/2016
- 4 SECURITE AUX ABORDS DE L'ECOLE (PARKING)
(présentation d'un schéma général)
- 5 ORGANISATION RETENUE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

questions diverses :

- soirée janvier 2016
- compte rendu de la Commission travaux
- horaire des prises en charge TAP

1) PRESENTATION EQUIPE

Le nombre d'élèves est resté stable à la rentrée 2015 avec une légère augmentation depuis la rentrée : 147 élèves inscrits à ce jour.

Arrivée d'élèves dans tous les niveaux (5 inscriptions depuis le début d'année scolaire 2015/2016).

Présentation du graphique : on observe une stabilité des effectifs ces dernières années.

Classe 1 : PS : 20

Classe 2 : MS : 22

Classe 3 : CP : 24

Classe 4 : GS/CE1 : 29

Classe 5 : CE2/CM1 26

Classe 6 : CM1 /CM2 : 26

2) ACCUEIL ENFANTS A BESOIN PARTICULIER (PMR)

Nous accueillons cette année 5 enfants à besoins particuliers, avec la présence de 2 AVSI (Assistante de Vie Scolaire Individuelle)

L'équipe enseignante souligne la qualité des 2 AVSI présentes à l'école (mmes Christine Simon et Angélique Devaud)

Mme Simon explique brièvement son rôle : intégrer l'enfant dans la classe, en toute discrétion, sans gêner le groupe classe, l'enseignant.

L'équipe enseignante souligne le travail remarquable de Mmes Simon et Devaud dans l'accompagnement des enfants.

Il a été nécessaire d'apporter des adaptations aux locaux, en lien avec la mairie qui, il faut le souligner, a répondu très rapidement aux demandes.

- Mise en place de rampes pour l'accès facilité dans les locaux
- Mise en place d'un sanitaire avec table de change
- Rabaissement de tableaux de classe
- Mise à disposition de personnel communal pour la prise en charge sur le temps de repas (lien avec ripam)

La mairie indique qu'une prise de contact a été faite avec les parents de 2 d'entre eux et s'est rendue compte de la difficulté matérielle pour accueillir ces enfants-là, d'où la réactivité.

Le directeur souligne que toute l'équipe est soucieuse d'apporter le meilleur accueil aux enfants mais que cela n'est pas sans conséquence sur l'organisation générale de l'école.

Les questions suivantes se posent : quelle organisation ? Quelles activités possibles ? Quels déplacements possibles ? Difficultés de mise à disposition des AVSI .

Pour le moment, l'équipe enseignante procède au cas par cas.

L'équipe enseignante souligne que ces enfants progressent et apportent beaucoup aux autres.

Il reste cependant des améliorations à apporter quant à la mobilité hors de l'école :

- Trottoir non abaissé près de la résidence le Condat (problème avec les fauteuils roulants)
- Espace vert près de l'église obligeant à longer le muret près de la route
- Accès résidence / église (haie végétale , espace restreint)

La mairie indique qu'un cheminement piéton est envisagé le long du Condat (pour le moment soucieux avec la police des eaux).

L'engazonnement au niveau de l'église est transitoire selon la mairie. (temps de pousse)

Pour le trottoir (résidence), la mairie pense à y faire un passage piéton afin de longer la voie ferrée. La mairie réfléchit aussi à aménager la traversée de la voie de chemin de fer (sens unique ?).

Le directeur indique que les véhicules des familles de ces enfants, sont autorisés à se garer sur le parking des médecins.

Un parent demande si ces enfants participent aux TAP. Le directeur indique que ce n'est pas le cas aujourd'hui, mais que la question pourrait se poser, dans la mesure où les activités proposées ne seraient pas compatibles avec le handicap. La mairie souligne qu'un accompagnement par les AVSI (Education Nationale) n'est pas à l'ordre du jour.

3) PROJETS 2015/2016

- **Piscine** : le coût des séances sur les autres piscines du secteur demeure supérieur à celui des structures de Vannes ; nous resterons donc sur Kercado. Le financement est à la charge entière de la municipalité. CP, CE1, CE2. Mai juin
- **Projets musicaux**: le projet musical en partenariat avec Vannes Agglo est en cours pour les classes GS-CE1-et CP. La prise en charge est faite par Vannes Agglo. Morgane intervient une fois par semaine, le mardi.
- **Séances JMF** : 2 séances pour les GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2. financement mairie et Amicale Laïque. Spectacle au Dôme, le 12/11.
- **Voile** : les séances se sont déroulées avant les vacances de la Toussaint au Club Nautique de Baden. Financement Vannes Agglo. CM1/CM2.
Un parent demande au regard de cette structure mobile, si on n'envisage pas de changer de centre nautique. Le directeur rappelle que les moniteurs à Baden proposent un travail de qualité, le plan d'eau est extraordinaire, concernant, les locaux des améliorations ont été apportées.
- **Cinéma** pour les classes de maternelle en janvier, février, à l'Iris de Questembert.
- **Classe de découverte** : contact déjà pris. Elle se déroulera du 25 au 27 mai 2016 à Belle-Ile .Financement conjoint Mairie -Amicale Laïque-Parents .CM1/CM2 34 élèves
- **Semaine à thème** : le thème cette année sera " l'eau " et aura lieu au 3^{ème} trimestre
- **Soirée spectacle** : la date fixée est le 30 janvier 2016 .le thème est " le voyage "
- **Equitation** : nous avons pu reconduire pour une année supplémentaire les séances (4 séances) .Il est probable que nous ne puissions plus le faire à l'avenir. De nouvelles directives restreignent l'équitation aux primaires. Activité financée en grande partie par l'Amicale. (Ecuries de la Chesnais). L'enseignante déplore le fait que cette activité ne puisse pas être reconduite.
- **Des contacts sont pris pour renouveler l'expérience escrime de l'année dernière avec le Cercle d'Escrime de Vannes pour les CE1/CE2**
- **Poursuite du partenariat avec l'IME de Plumelec, et séances de rugby pour les CE1-CE2-CM1-CM2**
- **Patinoire avec les MS, GS et CP entre février et Pâques, le mercredi matin. Les enseignants ont été très satisfaits de l'expérience de l'an dernier. Merci à l'amicale laïque pour le financement.**
- **Sorties à la journée**

CM1-CM2 : Rencontres Hisse et eau fin juin au CNB proposé par Vannes agglo

CE1-CE2-CM1-CM2 : rencontres Rugby à Vannes

Un enseignant souligne que l'équipe enseignante réfléchit quant à l'intérêt de maintenir une sortie de fin d'année sur une journée en raison du coût élevé. Il est peut-être plus judicieux de privilégier les activités telles que l'équitation et la patinoire.

L'équipe enseignante rappelle que l'école a décidé de ne proposer que des activités gratuites aux familles. Ceci n'est possible que grâce à l'implication des parents de l'Amicale laïque.

Un parent souligne qu'il est nécessaire que la mairie permette l'organisation optimale des activités organisées par l'Amicale Laïque. Cela permet le bon financement des sorties et activités proposées par l'équipe pédagogique. La soirée de janvier, par exemple, rapporte environ 2000 euros, et l'an dernier, des tensions ont été présentes. Un parent indique que même si la date est posée, apparemment aucune garantie n'est donnée. La mairie va se renseigner dès que possible.

Un parent souligne le souci de jauge pour la petite scène. Un impact se fait du coup sur le repas. Le directeur a demandé à la présidente de l'amicale de prendre contact avec la mairie pour avoir confirmation des jauges qui lui ont été transmises l'année dernière.

Il est rappelé que les photos des activités sont disponibles sur le site de l'école :

<http://lucienpaye.toutemonecole.com>

L'accès aux journaux de bord des classes se fait par code confidentiel.

4) SECURITE AUX ABORDS DE L'ECOLE (PARKING)

Quelques points ont été constatés lors des déplacements, notamment avec les enfants en fauteuil roulant.

Des propositions sont faites par l'école :

- Pour améliorer la circulation des enfants lors des cheminements Ecole / bourg (salle Humbertsot) Ecole / salle Tournesol.
- Faciliter la circulation pour les PMR
- Résoudre les problèmes de circulation aux abords de l'école (implantation d'une zone de stationnement et de $\frac{1}{2}$ tour, sur la partie Est de l'école) . Sous réserve que cela reste intégré dans le programme général de réflexion d'aménagement du centre bourg.

Entre 10 et 11 véhicules (équipe pédagogique) stationnent sur le bord de la route.

La mairie a décidé que l'ancienne zone de stationnement réservée aux enseignants ne le serait maintenant que pour les patients du cabinet médical.

Le stationnement des véhicules fréquentant le cabinet médical se densifie, quelques dérapages ont été constatés :

- Sortie des véhicules difficiles dans cet espace qui est utilisé par les enfants (parents, TAP, CAP)
- Stationnement devant le portail réservé aux services d'urgence, $\frac{1}{2}$ tours

Les parents se voient contraints de stationner au niveau de la résidence.

Les parents sont en colère par rapport à la sécurité, ils ont peur.

La mairie a trouvé dommage qu'elle n'ait pas été prévenue plus tôt de ces problèmes

. Le directeur indique que dès fin août, lorsqu'il a appris la présence d'un cabinet médical, a alerté la mairie du problème de stationnement et de sécurité.

Il avait d'ailleurs été signalé par mail (18/09/2015) quelques incidents dans cet espace parking

Un enseignant demande si ces problèmes n'auraient pas pu être anticipés. Un parent souligne aussi que la réunion commission travaux avait été prévue 17 septembre et reportée au mois d'octobre.

Le directeur indique que les parents ont été très étonnés de voir tant de circulation le matin : ils ne savaient pas que le parking n'était pas accessible, que les voitures des enseignants étaient le long de la route.

L'école a proposé au Conseil d'école un plan d'aménagement pouvant convenir à tous les usagers et indique que toute proposition devrait se faire en coordination avec l'ensemble des partenaires.

Monsieur Girard (directeur des services techniques) réfléchit à un stationnement différent chez les médecins, en plus, de la mise en place de panneaux.

La mairie propose que les enseignants se garent sur la petite portion de demi-tour située juste après l'école.

Un parent souligne que cela éloignerait encore un peu plus le lieu de stationnement des enseignants (souvent chargés).
De plus la mairie réfléchit à un parking avec un accès par l'ancien accès pompier.
La mairie répond qu'un projet de réaménagement de cette zone a déjà été pensé et qu'il s'agirait d'un Budget mairie.

Un parent demande une information de la part de la mairie quant à l'évolution de la réflexion et/ou des travaux.

5) RESTAURATION SCOLAIRE

M. Allaire, représentant parent à la commission menu et mme Pasco ont fait un bref compte rendu des dispositions qui seront prises quant à la réorganisation du service de restauration.

La mairie indique que l'an dernier, la commission menu a réfléchi à une liaison chaude. Après démarchage (Elven, Saint-Avé, rapprochement avec Elven (capacité d'accueil).

La commission a apprécié la qualité gustative des menus.

Le coût est plus élevé. Le collège privé d'Elven devait s'associer mais s'est rétracté ce qui a occasionné un surcoût 3,04€ ramené après négociation à 2,80 €. (2,24 € avec Océane)

La mairie est toujours dans la démarche (juridique).

Le comité s'est réuni la semaine dernière pour la tarification avec une différenciation nolféens / extérieurs

La mairie communiquera auprès des familles après le conseil municipal du 19/11. Un dossier sur le prochain bulletin municipal y sera consacré.

Il sera privilégié la qualité gustative, et l'utilisation de produits locaux.

Au niveau du personnel, pour le moment pas de changement car période de transition.

QUESTIONS DIVERSES

- **Soirée janvier 2016**

L'école a été très étonnée que soit mise en question, par Mme Le maire, lors de la réunion de planning des salles, l'organisation du spectacle de janvier 2015.

Il aurait été, semble t-il, intéressant d'en faire part à l'école ou à l'association de Parents à l'issue du spectacle, afin d'y apporter, le cas échéant, les modifications nécessaires.

Avaient été pointés du doigt un certain nombre de points sur la sécurité :

- pas de couloir principal pour que les gens puissent se déplacer
- blocage partiel des accès de sécurité

Les reproches ont été faits devant toutes les associations.

Le directeur ajoute qu'il aurait aimé être informé des points de sécurité, un enseignant souligne que le faire devant les associations du bourg, pouvait nuire à l'image de l'école.

De plus, le directeur indique que les petits sont récupérés par les parents afin qu'ils ne passent pas 2 heures dans des vestiaires inadaptés .

Madame le maire a parlé de mouvement de foule lors de la remise des petits aux familles. L'équipe n'est pas d'accord, les conditions de sécurité sont respectées (adultes présents, parents prévenus).

Il est également souligné que le planning des matchs de basket est connu dès septembre (consultable sur internet) ; en conséquence, il semble assez aisé, de bloquer des dates pour les écoles.

- Horaires de prise en charge des enfants TAP

Il est constaté depuis la rentrée de la Toussaint que les horaires de prise en charge des enfants par les animateurs, s'effectuent plus tard.

En effet, les animateurs ne se présentent pas dans les classes avant 15h05.

- Incidence notamment sur la sortie des enfants n'allant pas aux TAPS, la sortie effective se fait à 15h10.

- Compte rendu Commission travaux du 13/10/2015

Afin de ne pas passer un temps assez important sur les travaux au niveau de l'école ; il serait peut être intéressant de faire un compte rendu succinct, pouvant être diffusé auprès des parents (selon les modalités les plus appropriées).

Le directeur indique que ne lui sont pas communiquées les listes de travaux réalisés pendant les vacances.

Les grandes lignes sont :

Des travaux ont été chiffrés :

- sanitaires maternelles
- tisanerie
- canalisations
-

Priorités demandées sur les demandes suivantes :

- aspect sécurité : le grillage, pôle maternelle, hall élèves CE/CM

Mme Pasco indique que nous entrons dans une période d'élections et les demandes de subventions vont être repoussées. La question du stationnement a été demandée + projet parking évoqué.

Un parent demande des informations sur les projets de demande d'extension : PLH (urbanisme). De même le problème d'accueil des enfants dans les classes (problèmes de places)

Un parent demande quel budget va être octroyé à l'école, la mairie ne peut pas répondre. Le parent se plaint d'être dans le flou.

Le directeur indique qu'il n'y a pas, à priori, d'enveloppe spécifique, ce sont les besoins qui génèrent les budgets.

La mairie indique que les dotations de l'état diminuent.

Monsieur Girard fait les devis et seront communiqués lors de la prochaine commission travaux.

Il est demandé également à ce que mr Jan puisse intégrer la Commission travaux. Pas d'opposition de principe de la part de mme Pasco ; mais qui demandera l'aval du Conseil municipal.

Un parent indique qu'aucun panneau n'indique l'école publique. La mairie en prend note.

Autres questions diverses :

- Un parent demande si une pièce pourrait être mise en place pendant la garderie afin que les enfants puissent faire leurs devoirs. Les parents demandent à remplir un papier afin d'inscrire leurs enfants à l'aide aux devoirs.

Un enseignant propose l'appel aux bénévoles.

La mairie indique qu'au niveau surveillance, il est difficile de gérer différents lieux d'accueil.

Le directeur indique que cette surveillance aux devoirs existait.

- Un budget mairie est-il prévu pour l'informatique ? mme Pasco souligne que oui : cette année un ordinateur portable (classe CM,) le point est fait régulièrement avec la mairie) à propos du parc informatique. En ce moment, l'équipe enseignante réfléchit à l'utilisation de tablettes, notamment pour les enfants en situation de handicap. Ce qui pourrait constituer la prochaine demande de l'école ; demande déjà formulée lors d'un projet pluriannuel transmis, mais non retenu à ce jour.

La secrétaire de séance
Claire Caradec

Le directeur,
Bruno Leclinche

Le présent compte rendu est également disponible sur le site de l'école :

<http://lucienpaye.toutemonecole.com>

ou par l'intermédiaire du site de la Mairie

Coordonnées des représentants de parents

- Mr Jan Christophe mail : janchristophe56@gmail.com
- Mme Hervé-Grisel Christelle mail : kristelgrisel@gmail.com
- Mme Bertin Stéphanie mail : sbertin4@club-internet.fr
- Mme Henrio Virginie mail: virgietséb@hotmail.fr
- Mme Liégeois Valérie mail :v.liegeois@gmail.com
- Mme Moal stéphanie mail : fanie.moal@gmail.com
- Mr Allaire Jean-Michel mail : zoumich@yahoo.fr

**La date du prochain Conseil d'Ecole est fixée
au 1^{er} Mars 2016 18h00 à l'école**

**Les questions diverses devront être transmises, au plus tard
le lundi 22 février 2016**